

C.I.J.

Communiqué No. 51/49.  
(non officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été communiqués à la Presse :

La Cour internationale de Justice a tenu aujourd'hui mercredi 24 octobre une audience pour entendre le début de la duplique orale norvégienne en l'affaire anglo-norvégienne des pêcheries.

M. Arntzen, agent du Gouvernement de la Norvège, a pris la parole. Il poursuivra son exposé demain jeudi 25 octobre à l'audience qui s'ouvrira à 10 h. 30.

La Haye, le 24 octobre 1951.

I.C.J.

Communiqué No. 51/49.  
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

The International Court of Justice held a public hearing to-day, Wednesday, October 24th, in order to hear the commencement of the Norwegian oral rejoinder in the Anglo-Norwegian Fisheries Case.

M. Arntzen, Agent of the Norwegian Government, spoke. He will continue his statement to-morrow, Thursday, October 25th, at 10.30 a.m.

The Hague, October 24th, 1951.